



73^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3^{ème} Commission

Point 69 de l'ordre du jour

Dialogue interactif – Président du Conseil des droits de l'homme

New York, le 2 novembre 2018

Monsieur le Président,

Je vous remercie.

Monsieur le Président du Conseil des droits de l'homme,

La Suisse vous remercie pour l'excellent travail que vous avez effectué cette année, qui marque le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'homme.

Vous avez à plusieurs reprises évoqué l'importance de la contribution de la société civile aux travaux du Conseil. La Suisse est également persuadée du rôle fondamental exercé par celle-ci en matière de renforcement des droits de l'homme. **Selon vous, quelles mesures peuvent être développées pour renforcer la protection des représentants de la société civile afin que les représailles et les pratiques d'intimidation auxquelles ils sont exposés ne demeurent pas sans conséquences pour les Etats qui en sont les auteurs ?**

Durant votre Présidence, vous vous êtes engagé en faveur du renforcement du Conseil des droits de l'homme en améliorant l'efficacité de son fonctionnement et en augmentant sa visibilité au sein du système onusien. **Quelles mesures considérez-vous les plus prometteuses à cet égard et comment pouvons-nous générer un consensus autour de celles-ci ?**

Vous avez aussi relevé l'importance pour le futur du Conseil d'assurer la coordination et la cohérence, tant entre les trois piliers de l'ONU qu'entre les organes sis à Genève et ceux sis à New York. **Quelles mesures permettraient selon vous de renforcer cette coordination et cohérence, et par conséquent, de renforcer le pilier des droits de l'homme ?**

Je vous remercie.